

RAPPORT ANNUEL 2011



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



En replaçant les clients au coeur de notre activité, nous travaillons à les reconnaître, à construire avec eux leur projet de vie ou d'entreprise, à être à la fois proche et efficace...



DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P4
ORDRE DU JOUR	P5
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P6
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P16
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P19
COMPTES ANNUELS 2011	P24
RÉSOLUTIONS	P31

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Tiémoko Yadé COULIBALY	Président du Conseil d'Administration
Monsieur Bernado SANCHEZ INCERA	Administrateur
Monsieur Jean-Louis MATTEI	Administrateur
Monsieur Patrick RENOUVIN	Administrateur
Monsieur Patrick LE BUFTE	Administrateur, Représentant la SOCIETE GENERALE
Monsieur Frédéric BACCELLI	Administrateur, Représentant la Société ALLIANZ
Monsieur Tchétché N'GUESSAN	Administrateur
Monsieur Bernard LABADENS	Administrateur Directeur Général

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2012

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique. Approbation de ces conventions ;
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
5. Affectation du résultat ;
6. Renouvellement du mandat de certains Administrateurs ;
7. Fixation de la somme allouée à l'ensemble des Administrateurs à titre d'indemnité de fonction ;
8. Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires ;
9. Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants ;
10. Questions diverses ;
11. Pouvoir en vue des formalités.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter, conformément à nos statuts, notre rapport sur l'activité de la banque et soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31 Décembre 2011.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'année 2011 porte évidemment l'empreinte des effets négatifs de la crise post-électorale, qui aura occasionné d'importants dégâts matériels, tant aux administrations qu'aux entreprises. Les particuliers ont également souffert. Des milliers de personnes ont été déplacées, de nombreux salariés ont connu le chômage technique ou perdu leur emploi.

Au cours des quatre premiers mois, l'activité économique s'est effondrée. Mais grâce aux mesures prises, concernant le rétablissement de l'ordre public, le redémarrage des services de l'Etat, le lancement rapide de travaux de reconstruction et réhabilitation et le soutien aux opérateurs privés, un redressement s'est opéré dans la plupart des secteurs productifs. L'année aura finalement enregistré une baisse du PIB limitée à 4,7%, bien inférieure à ce qui était redouté.

Le secteur primaire

En croissance de 4,8%, le secteur primaire s'est étonnamment bien comporté, grâce à :

- l'évolution satisfaisante de l'agriculture vivrière (+3%), facilitée par une bonne pluviométrie. La forte hausse de

la production de riz paddy, qui aurait atteint 1.219.500 tonnes contre 831.500 tonnes en 2010, mérite d'être signalée.

- la remarquable performance de l'agriculture d'exportation (+14,3%). Avec 1.559.000 tonnes récoltées, la filière cacaoyère s'est distinguée. Des résultats probants ont également été enregistrés pour le coton graine (+14%), et aussi pour l'ananas (+16,7%), dont il convient de saluer le redressement. Caoutchouc, huile de palme brute et anacarde ont connu des évolutions positives, quoique de moindre ampleur (+3,1%, +2,5%, +2,7% respectivement). En sens inverse, la récolte du café a encore régressé (-65,8%). Malgré des prix plus intéressants, les paysans continuent de délaisser cette culture. Après avoir rebondi en 2010, la production de banane a pour sa part accusé un fléchissement (- 4,6%), sans doute occasionnel.

Quant à l'extraction minière, elle a affiché dans l'ensemble une progression honorable (+5,9%), tirée par la production aurifère. Avec la montée en puissance de la mine de Tongon, celle-ci a plus que doublé, atteignant 12.357 kg, contre 5.080 kg en 2010. Par contre, en repli de 14,9%, l'extraction de pétrole brut, tombée à moins de 40.000 barils/jour, a été confrontée à des problèmes techniques et à l'épuisement des gisements existants. La mise en exploitation prochaine de nouveaux champs va la relancer. Un recul moins accentué a également été observé pour la production de gaz (-2%), imputable à un report des investissements et à un arrêt de l'activité pendant la crise. Du fait de l'envolée des cours du brut, les recettes pétrolières et gazières encaissées par l'Etat ne s'en sont pas moins fortement accrues, pour s'établir à 310,6 milliards.

Les activités industrielles

Après s'être effondrée durant les premiers mois de 2011, la production du secteur secondaire est repartie de l'avant à compter de mai. Sur l'ensemble de l'année, elle s'est inscrite en baisse de 7,4%.

Confrontée à la dégradation des marges et à des ruptures dans les approvisionnements, l'industrie du raffinage a été très touchée.

En repli de 11,6%, la branche bâtiment et travaux publics a aussi été fortement affectée, du fait de l'arrêt temporaire des grands travaux et des constructions publiques et privées. Dès la fin de la crise, d'importants chantiers de réhabilitation des voiries et des bâtiments publics et privés ont néanmoins été ouverts.

Une fois la bourrasque passée, les entreprises de la branche agroalimentaire ont redoublé d'efforts pour se relancer, ce qui a permis de limiter à -5,3% la baisse de l'indice les concernant.

A des degrés divers, toutes les autres industries (bois, textile, chaussures, imprimerie, plastique etc...) ont été à la peine.

Par contre la production d'électricité s'est accrue de 2,3%, variation qui recouvre une forte augmentation de l'électricité d'origine hydraulique (+9,7%), rendue possible par une bonne pluviométrie, et une légère contraction de l'électricité d'origine thermique (-0,5%), qui représente 70% du total.

Le secteur tertiaire

Très sensible à son environnement, ce secteur a payé un lourd tribut (-12,4%). Qu'ils soient maritimes, aériens ou terrestres, les transports ont souffert. Les opérateurs téléphoniques ont pour leur part subi d'importants dégâts matériels. Il en a été de même pour de nombreux commerçants. Les ventes de produits alimentaires ont certes baissé, mais moins que celles d'autres biens de consommation (vêtements, électroménager, ameublement ...) ou de véhicules automobiles (-18,8%).

L'inflation

Les prix à la consommation ont subi une forte poussée au 1er semestre, en raison surtout des perturbations dans les circuits de distribution de produits alimentaires, du renchérissement du gaz butane, ou du prix des transports. Grâce aux mesures prises par le Gouvernement (signature de protocoles d'accord avec les distributeurs de produits de grande consommation, amélioration de la fluidité routière), l'inflation a fortement ralenti par la suite, revenant de 6% au premier semestre, à 4,9% en moyenne annuelle.

Les échanges extérieurs

Ils ont été marqués par une progression en valeur des exportations de 9,8% et une contraction des importations (hors biens exceptionnels) de 8,4%. En conséquence l'excédent du solde commercial s'est élevé à 2.058,3 milliards, contre 1.302,2 milliards en 2010. Le taux de couverture des importations par les exportations a ainsi été porté à 165%.

ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SGBCI

Comme les autres banques privées, la SGBCI a fermé ses portes au plus fort de la crise et subi d'importants dommages, directs ou indirects (dégâts matériels, pertes d'exploitation, provisions occasionnées par la dégradation du portefeuille). Cette parenthèse refermée, elle est rapidement repartie de l'avant, dès sa réouverture intervenue le 28 avril 2011.

Néanmoins l'activité est restée anémiée jusqu'à la fin de l'année, même si des signes tangibles de reprise ont été observés au dernier trimestre. La SGBCI n'en aura pas moins préservé sa position de leader, ses parts de marché (en moyenne mensuelle) se situant à 22,1% pour les crédits à la clientèle et à 19,8% pour les dépôts de même catégorie.

Les crédits à la clientèle

Leur évolution se présente ainsi :

En millions FCFA	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
Données à fin de période*				
Entreprises et professionnels	356 048	375 766	358 986	- 4,5%
Particuliers	68 789	80 342	85 339	+ 6,2%
Administrations et secteur public non marchand	3 552	10 543	4 490	- 57,4%
Total créances productives	428 389	466 651	448 815	- 3,8%
Créances improductives nettes	2 371	2 942	3 630	+ 23,4%
Total	430 760	469 593	452 445	- 3,7%
Données moyennes*				
Entreprises et professionnels	308 436	341 944	348 904	+ 2,0%
Particuliers	59 894	75 027	80 223	+ 6,9%
Administrations et secteur public non marchand	3 928	13 077	13 247	+ 1,3%
Total créances productives	372 258	430 048	442 374	+ 2,9%
Créances improductives	921	2 665	4 814	+ 80,6%
Total	373 179	432 713	447 188	+ 3,3%

* Hors crédit bail

Au 31 décembre, les créances productives sur la clientèle s'élevaient à 448,8 milliards (hors crédit-bail), en baisse de 3,8% par rapport à fin 2010.

Plus significatives, les données moyennes font ressortir une variation positive, modeste il est vrai (+2,9%). Celle-ci recouvre :

- une faible progression des encours portés sur les entreprises et les professionnels (+2,0%). Les utilisations moyennes de crédits à court terme par les opérateurs de la filière cacaoyère ont été nettement plus soutenues que les années précédentes. Par suite de l'embargo imposé en février, les stocks de fèves, à cette époque encore très élevés, n'ont pu être écoulés. Les exportateurs ont été contraints d'attendre la reprise du trafic portuaire à partir de mai, pour céder les produits et rembourser les avances de campagne.

Assez hauts durant les premiers mois, les crédits à court terme en faveur des autres clients ont nettement diminué en milieu d'année, phénomène probablement lié à des déstockages. Ils se sont étoffés au second semestre, au fur et à mesure que les entreprises relançaient leurs activités.

La production de crédits d'équipement à moyen terme s'est par contre effondrée, entraînant un recul de l'encours correspondant (-11,6%). Nombre d'investisseurs sont restés indécis, dans l'attente que soient passées les élections législatives.

Des projets ont certes commencé à voir le jour au deuxième semestre, concernant la plupart des secteurs d'activité, mais compte tenu du temps nécessaire à leur réalisation, il faudra attendre 2012 pour en ressentir les effets.

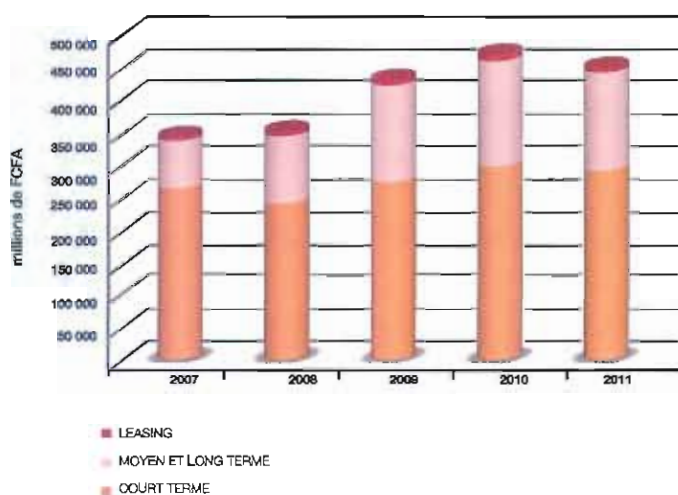
- une augmentation satisfaisante des crédits à la clientèle de particuliers (+6,9%). Boostée par une action promotionnelle, la production de crédits à la consommation a dépassé ses meilleurs niveaux au dernier trimestre. Celle de prêts immobiliers s'est par contre tarie. Les projets de construction de logements sociaux ou le lancement de promotions immobilières de moyen ou même haut standing laissent augurer un vif redressement dans ce domaine.
- une stabilisation de l'exposition sur les administrations. Il convient toutefois de rappeler que les créances sur l'Etat sont surtout constituées de bons et obligations du Trésor, compris dans les titres de placement.

Pour des raisons compréhensibles, des mécomptes plus nombreux que d'habitude ont été à déplorer, touchant tant les entreprises que les particuliers. Cela explique le gonflement des créances improductives nettes. Beaucoup de débiteurs ont déjà, ou sont en train, de surmonter leurs difficultés, permettant la résorption progressive du stock de créances compromises. Au 31 décembre, elles représentaient à peine 0,8% de l'encours total des crédits à la clientèle. Cela témoigne de la bonne qualité de notre portefeuille, sur lequel les turbulences que nous avons traversées auront eu un impact somme toute limité.

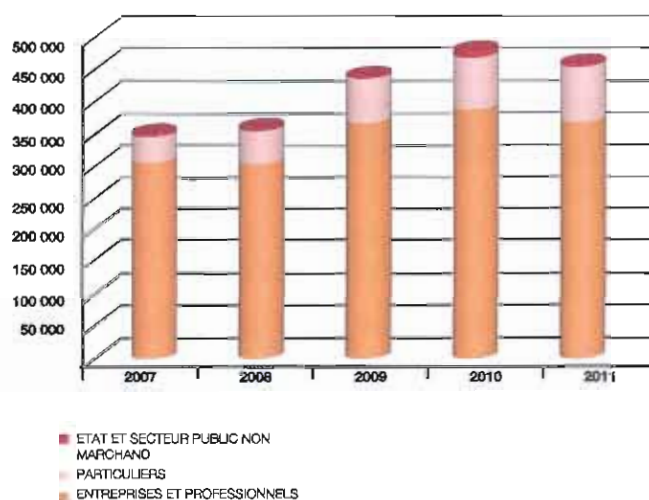
Les engagements par signature

Après être tombés au 30 juin 2011 à leur plus bas niveau depuis bien longtemps, les engagements par signature ont ensuite rebondi, retrouvant surtout de la vigueur au dernier trimestre. Au 31 décembre leur montant atteignait 83 milliards, contre 77,1 milliards à fin 2010 (+7,6%). En hausse de 27%, les crédits documentaires se sont distingués. Ils ont bénéficié du développement des échanges commerciaux, signe d'une plus grande tonicité de l'activité économique en fin d'année. Cautions sur marchés, obligations cautionnées ou avals sur effets ont connu également des évolutions positives, mais de bien moindre ampleur.

EVOLUTION DES CREDITS PAR DUREE (données fin de période)



REPARTITION DES CREDITS PAR SEGMENTS (données fin de période)



Les dépôts de la clientèle

Leur évolution se présente ainsi :

En millions FCFA	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
Données à fin de période				
Entreprises et professionnels	193 368	185 869	224 047	+ 20,5%
Particuliers	288 930	338 315	352 867	+ 4,3%
Clientèle diverse *	23 449	27 991	39 521	+ 41,2%
(dont Administrations)	(2 641)	(2 886)	(15 118)	
Autres sommes dues	32 371	9 737	37 586	+ 386,0%
Total	538 109	561 912	654 021	+ 16,4%
Données moyennes				
Entreprises et professionnels	166 438	190 928	197 614	+ 3,5%
Particuliers	258 352	307 484	337 814	+ 9,9%
Clientèle diverse *	24 999	30 302	33 489	+ 10,5%
(dont Administrations)	(5 312)	(6 262)	(6 771)	
Autres sommes dues	12 867	12 845	27 511	+ 282,5%
Total	462 656	541 559	596 428	+ 10,1%

* Administrations, Associations, ONG, mutuelles etc...

Dans l'ensemble les dépôts de la clientèle se sont étonnamment bien comportés. Au 31 décembre, ils s'élevaient à 654,0 milliards, en hausse de 16,4%. La progression en données moyennes est également éloquent (+10,1%). Elle recouvre :

- une variation modérée des dépôts des entreprises et professionnels (+3,5%). Après avoir régressé au premier semestre, ils se sont reconstitués par la suite, atteignant même au 31 décembre un niveau record. La performance des très petites entreprises et des professionnels mérite d'être signalée (+10,9% en moyenne, contre +4,5% pour les PME et +1% seulement pour les grandes entreprises). Les efforts faits par l'Etat pour apurer ses arriérés de paiement ont eu sans conteste des effets bénéfiques pour cette catégorie de clients.
- une croissance inattendue des dépôts des particuliers (+9,9%). L'année a pourtant été éprouvante. Beaucoup d'entre eux ont subi des pertes de revenus ou fait face à des dépenses imprévues. Les dépôts à vue, qui ont bénéficié de l'apport appréciable des comptes « éco », se sont mis en évidence (+10,9% à fin de période, +15,1% en moyenne). Pour leur part les dépôts à terme ont marqué le pas (+0,8% et +3,8% respectivement), en raison de taux proposés insuffisamment attractifs.

Malgré la fermeture de la banque pendant plus de deux mois, et de quatre agences pendant trois ou quatre mois supplémentaires, pour cause de travaux de réhabilitation, la production en ce qui concerne les ouvertures de comptes aura été tout à fait honorable. A fin décembre, nous gérons 293.928 comptes chèques et comptes d'épargne, contre 278.429 à fin 2010 (+5,6%), appartenant à 233.672 clients, soit 12.069 de plus qu'à fin 2010 (+5,4%).

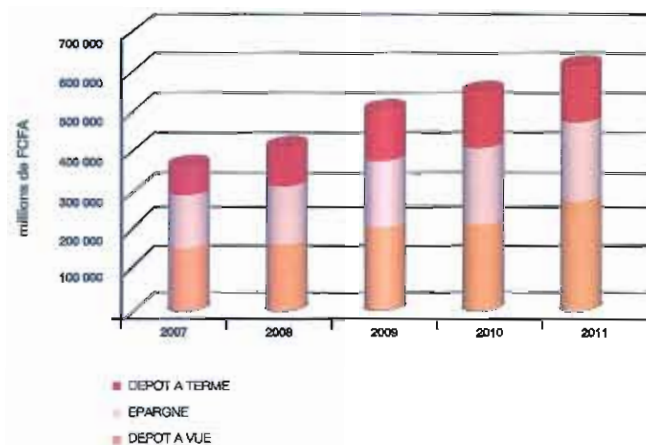
- une évolution intéressante des avoirs de la clientèle diverse (Administrations, associations, ONG, mutuelles etc...), en grande partie tributaire des fonds confiés par les administrations, plus ou moins volatils.

Au cours des trois dernières années, la répartition des dépôts de la clientèle par nature a ainsi évolué :

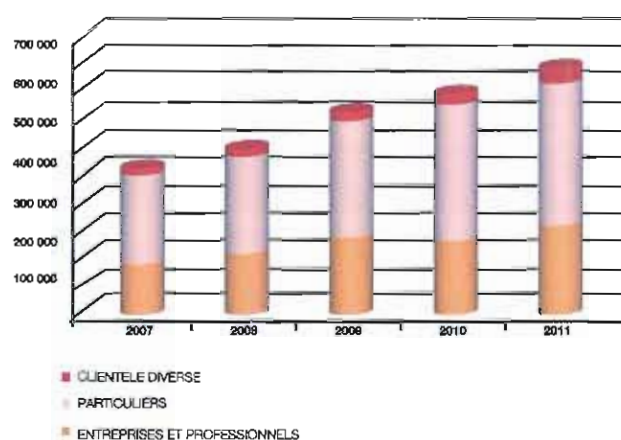
Données moyennes en milliards de Fcfa	2009	2010	2011
Dépôts à vue	187,9	213,8	237,7
Dépôts d'épargne	152,5	176,3	193,9
Dépôts à terme	109,4	138,7	137,3
Autres sommes dues	12,9	12,8	27,5
Total	462,7	541,6	596,4

Sur la période examinée, la répartition entre ces différents types de dépôts est restée stable. La part des ressources non rémunérées (dépôts à vue et autres sommes dues) est prépondérante (44,5% en 2011).

EVOLUTION DES DEPOTS PAR NATURE (données fin de période)



REPARTITION DES DEPOTS PAR SEGMENTS (données fin de période)



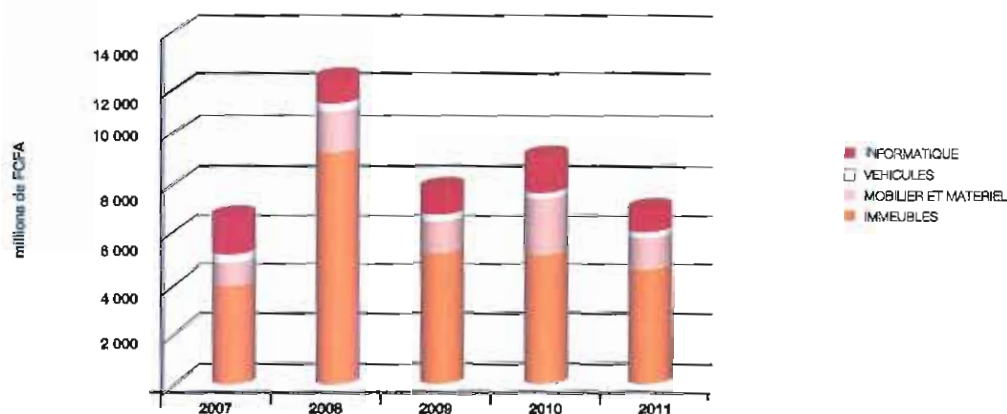
Les investissements

Les événements survenus en 2011 ont fortement perturbé la réalisation des investissements projetés. De ce fait les investissements réalisés se sont élevés à 6.974 millions, bien en deçà des prévisions budgétaires.

En millions de Fcfa	2009	2010	2011
Immeubles	5 153	5 021	4 525
Mobilier et matériel	1 277	2 260	1 260
Véhicules	287	241	246
Informatique	1 081	1 464	943
Total	7 798	9 056	6 974

Les principaux investissements immobiliers ont porté sur la rénovation de l'immeuble du siège et le plan de développement du réseau. Huit des neuf agences supplémentaires programmées en 2011 ont ouvert leurs portes avant la fin de l'année, mais divers autres projets ont subi du retard. Par ailleurs de lourds travaux ont été engagés pour la remise en état des agences saccagées durant la crise. Signalons enfin la construction d'un centre d'archives et d'un entrepôt à Yopougon.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



Les résultats

Les intérêts et produits assimilés ont bien résisté, cédant à peine 0,4%. Cette évolution est la résultante :

- d'une progression significative des intérêts sur crédits à la clientèle de particuliers, quoique inférieure à celle des encours moyens gérés (+5,2% et +6,9% respectivement)
- d'une baisse notable des intérêts sur crédits à la clientèle d'entreprises et professionnels (-4,8%), alors que les encours moyens correspondants augmentaient légèrement. Cela traduit une érosion marquée du rendement de ce type de emplois, tombé de 8,6% en 2010 à 8,1% en 2011.
- d'une contribution croissante des titres de placement, composés de bons du trésor et d'obligations publiques et privées, émis sur le marché financier régional.

Grâce aux mesures prises pour maîtriser les ressources rémunérées, les charges d'intérêt ont vu leur poussée assez bien contenue, leur hausse n'excédant pas +2,6%. Cela a permis de limiter à -1,6% la contraction des produits nets d'intermédiation.

C'est bien entendu sur les commissions que la fermeture de la banque et la faible activité durant les premiers mois qui ont suivi la réouverture se seront faites le plus sentir. Nous avons été privés pendant deux mois et demi de toutes les recettes correspondant à des ventes de produits ou à des prestations de services, au premier rang desquelles figurent les frais de tenue de compte.

Quant aux produits sur engagements par signature, leur repli de 6% est bien sûr corrélé à celui des encours moyens correspondants.

Conséquence de ces diverses évolutions, le Produit Net Bancaire s'est établi à 53,6 milliards, contre 57,9 milliards en 2010 (-7,5%).

La crise aura eu moins d'incidence sur les frais généraux que sur le chiffre d'affaires. Les charges fixes, en premier lieu les frais de personnel, ont continué de courir. Certes des allègements de charges variables ont été enregistrés, mais ils ont été contrebalancés par des dépenses exceptionnelles imposées par les circonstances.

Aussi le Résultat Brut d'Exploitation a-t-il régressé de 14%, revenant à 23,7 milliards, contre 27,5 milliards en 2010.

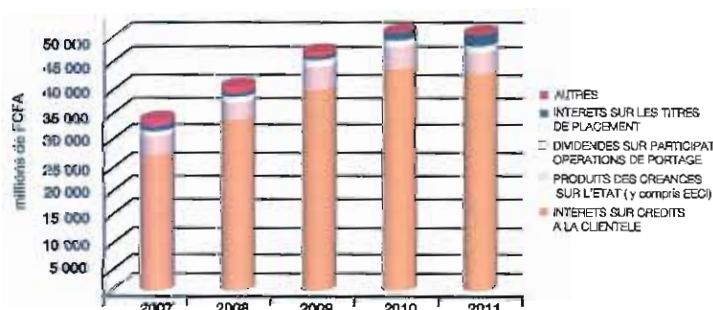
Comme cela a déjà été signalé, les défauts de paiement ont été plus nombreux, tant pour les entreprises que pour les particuliers. Par suite d'une stricte application des règles de déclassement des créances et de provisionnement, les dotations aux provisions ont atteint un montant exceptionnellement élevé. Mais avec le retour progressif à la normale, beaucoup de clients défaillants ont été en mesure de faire face à nouveau à leurs engagements, ce qui a entraîné d'importants reclassements et reprises de provisions.

Au final, le coût net du risque commercial (dotations aux provisions moins reprises) s'est élevé à 4,1 milliards, représentant 0,9% de l'encours moyen global des crédits à la clientèle. Ce niveau est plutôt faible, compte tenu du contexte.

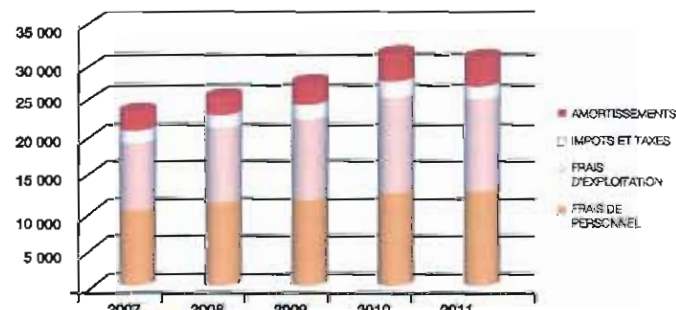
Ce coût du risque constitue la principale composante du solde en perte des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan, qui auront eu un impact négatif de 4.296 millions en 2011, contre 7.794 millions en 2010.

Après passation de l'ensemble de ces écritures, le résultat net comptable ressort à 15.988 millions, montant très proche de celui obtenu l'année précédente (16.155 millions).

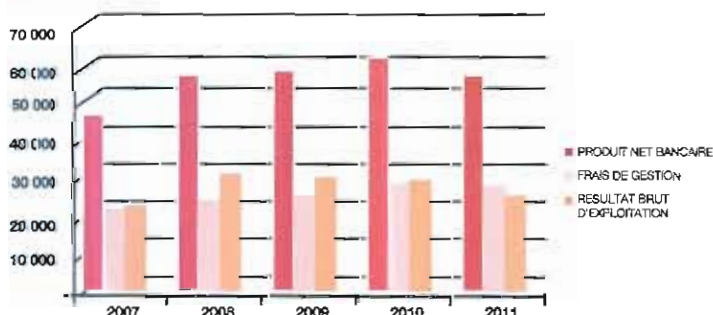
EVOLUTION DES PRODUITS D'INTERETS



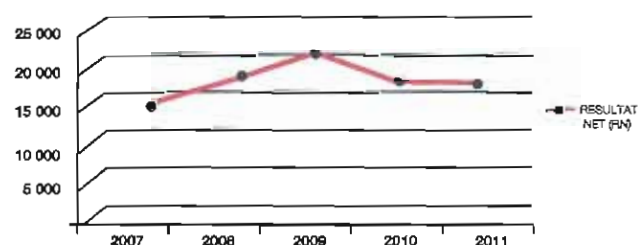
EVOLUTION DES FRAIS GENERAUX



EVOLUTION PNB/ FRAIS DE GESTION/ RBE



EVOLUTION DU RESULTAT NET



Mesdames, Messieurs,

Nous soumettons à présent à votre approbation le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2011.

Le résultat net comptable s'élève à 15.988.386.714 Fcfa. Intégrant le report à nouveau de 109.140.025 Fcfa, le bénéfice disponible ressort à 16.097.526.739 Fcfa.

Nous vous proposons de le répartir de la manière suivante :

■ réserve légale (15% du résultat)	2.398.258.007 Fcfa
■ dividendes	13.688.888.400 Fcfa
■ report à nouveau	10.380.332 Fcfa

Ces dispositions permettraient d'allouer un dividende brut de 4.400 Fcfa par action, représentant 88% du nominal.

La situation financière de la SGBCI demeure très saine et ses fonds propres largement suffisants pour faire face aux besoins actuels et même à une accélération de son développement.

En effet, après cette distribution, les fonds propres comptables, comprenant le Fonds pour Risques Bancaires Généraux, s'établiront à 75,3 milliards. Sur la base des encours de crédits pondérés actuels, le ratio de solvabilité se situera à un niveau bien supérieur au minimum réglementaire de 8%.

Nous vous remercions d'approuver les comptes qui vous sont présentés, ainsi que l'affectation du résultat qui vient de vous être proposée.

Nous vous prions également, d'approuver les résolutions reprises ci-après.

Nous voudrions, en terminant, exprimer nos remerciements à l'ensemble de nos collaborateurs pour l'efficace contribution qu'ils apportent au développement de notre Maison.

Nous vous remercions pour votre bienveillante attention.

Le Conseil d'Administration



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire, S.A.
SGBCI
01 BP 1355
Abidjan 01

Le 9 mai 2012

Rapport général des commissaires aux comptes

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire, S.A. (SGBCI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation prudentielle,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire SGBCI, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA.

II. Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle.

Nous devons porter à votre attention, l'information suivante :

Le ratio de structure du portefeuille de la Banque s'élève à 9,1 % au 31 décembre 2011, alors que le minimum réglementaire est de 60 %. Les crédits ayant bénéficié d'un accord de classement représentent un encours total de FCFA 44.265 millions au 31 décembre 2011.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire.

A l'exception de l'incidence éventuelle du fait exposé au paragraphe II ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque. Par ailleurs, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 portant réglementation bancaire, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10 % au moins des droits de vote, aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque ainsi que les entreprises privées dans lesquelles les personnes précitées exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social s'élèvent à FCFA 3.078 millions de FCFA au 31 décembre 2011. Ces crédits représentent 4,3 % des fonds propres effectifs de la Banque à cette date.

Le plafond autorisé par la réglementation bancaire n'a pas encore fait l'objet d'une instruction de la Banque Centrale à la date du présent rapport.

IV. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

L'examen des procédures de contrôle interne et des sécurités informatiques existantes n'ont pas mis en exergue des axes d'amélioration significatifs. Nos recommandations feront l'objet d'un rapport adressé à la Direction.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO

Ernst & Young



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Expert-Comptable Diplômé



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire, S.A.
SGBCI
01 BP 1355
Abidjan 01

Le 9 mai 2012

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, sur les prêts et garanties relevant de l'article 45 de l'ordonnance du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire et sur les rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration.

Exercice clos le 31 décembre 2011

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2011

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que nous n'avons été avisés d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2011 et devant faire l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention de prestation de services dans le cadre des centres de services mutualisés (CSM) conclue avec la Société Générale France

Administrateur commun	:	Société Générale, représentée par Monsieur Jean-Louis Mattei
Nature et objet	:	Convention de prestations de services dans le cadre des centres de services mutualisés (CSM).
Modalités	:	Les coûts de fonctionnement des CSM pour l'exercice 2011 se sont élevés à FCFA 143 millions.

2.2 Convention de prestation de services dans le cadre du projet SIMBA

Administrateur commun	:	Société Générale, représentée par Monsieur Jean-Louis Mattei
Nature et objet	:	Convention de prestation de services dans le cadre du projet SIMBA qui consiste en la délocalisation des serveurs informatiques sur un site à Paris et le pilotage depuis un autre site à Dakar.
Modalités	:	Les coûts de fonctionnement annuels pour l'exercice 2011 se sont élevés à FCFA 1.193 millions.

2.3. Avenant à la convention de garantie de liquidité du Fonds Commun de Placement SOGEVALOR conclue avec SOGESPAR

Administrateur commun	:	Monsieur Bernard Labadens
Nature et objet	:	Convention de garantie de liquidité pour une durée indéterminée afin d'assurer aux clients du Fonds Commun de Placement, SOGEVALOR, la possibilité de racheter leurs parts à tout moment.
Modalités	:	La garantie de liquidité consiste pour la SGBCI à fournir au Fonds Commun de Placement, en cas d'insuffisance de liquidité, les fonds nécessaires pour lui permettre de respecter ses obligations de rachat de parts envers ses souscripteurs.

La garantie donnait lieu au paiement d'une commission de 0,5 % l'an calculée sur une assiette de 30 % du montant net d'actif constaté durant l'année.

Les parties ont décidé par avenant du 12 mars 2010 de :

- déterminer la commission de garantie sur la base de l'actif net moyen du Fonds,
- réviser à la baisse le taux de cette commission qui passe de 0,5 % à 0,35 %.

Au titre de l'exercice 2011, la commission s'est élevée à FCFA 31 millions. Cette commission n'a pas été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2011, du fait d'une omission. Le règlement par la SOGESPAR est intervenu en mai 2012.

2.4 Convention de mise à disposition de local à la SOGESPAR

Administrateur commun	:	Monsieur Bernard Labadens
Nature et objet	:	Mise à disposition par la SGBCI d'un ensemble de bureaux au profit de la SOGESPAR, dans l'immeuble Privilège sis à l'avenue Lagarosse à Abidjan-Plateau. Ce bail est conclu pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation six (6) mois à l'avance par l'une des parties.
Modalités	:	Le loyer mensuel est fixé à FCFA 200.000.

Au titre de l'exercice 2011, le revenu comptabilisé par la SGBCI s'est élevé à FCFA 2 millions.

2.5. Convention de mise à disposition de local à la SOGEBOURSE

Administrateur commun	:	Monsieur Bernard Labadens, Administrateur
Nature et objet	:	Mise à disposition par la SGBCI d'un ensemble de bureaux au profit de la SOGEBOURSE, dans l'immeuble Privilège sis à l'avenue Lagarosse à Abidjan-Plateau. Ce bail est conclu pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation six (6) mois à l'avance par l'une des parties.
Modalités	:	Le loyer mensuel est fixé à FCFA 1,8 millions. Au titre de l'exercice 2011, le revenu comptabilisé par la SGBCI s'est élevé à FCFA 18 millions.

2.6 Convention de prestation de services TRADENET conclue avec la Société Générale France

Administrateur commun	:	Société Générale, représentée par Monsieur Jean-Louis Mattei
Nature et objet	:	Convention de prestation de services. Mise à disposition d'une solution informatique sécurisée accessible via Internet, incluant un ensemble de prestations, dénommée « BHFM TradeNet » accessible à la clientèle pour ses opérations de commerce international.
Modalités	:	Le montant des prestations facturées au titre de l'exercice 2011 s'élève à 27 millions FCFA.

2.7 Convention de refacturation de frais d'expatriés conclue avec la Société Générale France

Administrateur commun	:	Société Générale, représentée par Monsieur Jean-Louis Mattei
Nature et objet	:	Convention de refacturation de frais d'expatriés.
Modalités	:	Société Générale Paris refacture, sur une base mensuelle, les frais de personnel relatifs aux salariés détachés auprès de la SGBCI. La convention a été conclue pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2010 et est renouvelable par tacite reconduction. Le montant des prestations facturées à la SGBCI au titre de l'exercice 2011 s'élève à FCFA 468,8 millions.

2.8. Convention d'assistance technique conclue avec la Société Générale France

Administrateur commun	:	Société Générale, représentée par Monsieur Jean-Louis Mattei
Nature et objet	:	Convention d'assistance technique.
Modalités	:	La rémunération des prestations d'assistance technique correspond à la facturation au prix coûtant des services et dépenses effectives engagées par la Société Générale pour le compte de SGBCI. La convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Ces prestations, au titre de l'exercice 2011, ont été comptabilisées en charges par la société pour une valeur de FCFA 602 millions.

2.9 Convention de prêt subordonné avec la Société Générale de Banques au Bénin

Administrateur commun	:	Société Générale, représentée par Monsieur Jean-Louis Mattei
Nature et objet	:	Convention de prêt subordonné de FCFA 2.000 millions signée le 1er juillet 2005 pour une période de dix ans.
Modalités	:	Le prêt est productif d'intérêts au taux de 5,71 % l'an. Le paiement des intérêts est subordonné à l'existence d'un bénéfice distribuable. En l'absence de bénéfice distribuable, le paiement des intérêts est suspendu. Ces intérêts différés sont eux-mêmes productifs d'intérêts calculés au taux indiqué ci-dessus.

Le montant du prêt sera remboursé en une seule fois à échéance du dixième anniversaire de la date de son décaissement par la SGBCI.

Au titre de l'exercice 2011, les intérêts perçus par la SGBCI se sont élevés à FCFA 116 millions.

3. Conventions relevant de l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par l'établissement financier à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Les prêts ou garanties cités au titre de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire ont été accordés dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par l'établissement financier à sa clientèle et à ses correspondants.

Les prêts aux membres de la Direction et aux autres personnes participant au contrôle et au fonctionnement de la Banque s'élèvent à FCFA 3.078 millions.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO

Ernst & Young



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Expert-Comptable Diplômé



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



COMPTES ANNUELS 2011

BILAN

(en millions de F CFA)

ACTIF	MONTANTS NETS	
	2 010	2 011
CAISSE	24 418	43 278
CREANCES INTERBANCAIRES	51 900	105 167
-A vue	42 877	93 470
.Banques Centrales	16 732	79 140
.Trésor Public, CCP	0	0
.Autres établissements de crédit	26 145	14 330
- A terme	9 023	11 697
CREANCES SUR LA CLIENTELE	469 591	452 445
-Portefeuille d'effets commerciaux	15 944	15 643
.Crédits de campagne	0	0
.Crédits ordinaires	15 944	15 643
-Autres concours à la clientèle	340 393	336 894
.Crédits de campagne	29 770	27 943
.Crédits ordinaires	310 623	308 951
-Comptes ordinaires débiteurs	113 254	99 908
-Affacturage	0	0
TITRES DE PLACEMENT	75 740	99 102
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 717	3 785
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	9 543	6 462
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	348	357
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 817	36 517
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
AUTRES ACTIFS	8 967	27 642
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	3 712	5 760
TOTAL DE L'ACTIF	681 753	780 515

BILAN			(en millions de F CFA)
PASSIF	MONTANTS NETS		
	2 010	2 011	
DETTES INTERBANCAIRES	9 265	9 326	
- A vue	7 264	9 326	
. Trésor Public , CCP	2 782	3 905	
. Autres établissements de crédit	4 482	5 421	
- A terme	2 001	0	
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	561 911	654 021	
-Comptes d'épargne à vue	145 892	150 613	
-Comptes d'épargne à terme	47 259	47 559	
-Bons de caisse	18 573	22 584	
-Autres dettes à vue	223 555	284 771	
-Autres dettes à terme	126 632	148 494	
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	0	0	
AUTRES PASSIFS	7 643	7 265	
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	10 125	14 429	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 142	6 508	
PROVISIONS REGLEMENTÉES	160	160	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	0	
FONDS AFFECTÉS	0	0	
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	22 100	22 100	
CAPITAL OU DOTATION	15 556	15 556	
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	2 429	2 429	
RESERVES	30 201	32 624	
ECARTS DE REEVALUATION	0	0	
REPORT A NOUVEAU (+ / -)	66	109	
RESULTAT DE L'EXERCICE (+ / -)	16 155	15 988	
TOTAL DU PASSIF	681 753	780 515	

HORS BILAN		
(en millions de F CFA)		
	MONTANTS NETS	
	2 010	2 011
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
En faveur des établissements de crédit	0	0
En faveur de la clientèle	14 875	17 880
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
D'ordre des établissements de crédit	3 944	2 447
D'ordre de la clientèle	58 910	64 234
ENGAGEMENTS SUR TITRES	229 698	191 548
ENGAGEMENTS RECUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Reçus des établissements de crédit	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
Reçus des établissements de crédit	51 256	43 892
Reçus de la clientèle	241 941	257 010
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

COMPTES DE RESULTAT

(en millions de F CFA)

CHARGES	MONTANTS NETS	
	2 010	2 011
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	13 380	13 723
-Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires	84	88
-Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle	13 296	13 635
-Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre	0	0
-Charges sur optes bloqués d'action. et sur emprunts et titres subord.	0	0
-Autres intérêts et charges assimilées	0	0
CHARGES SUR CREDIT -BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	4 738	4 829
COMMISSIONS	370	472
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	112	409
-Charges sur titres de placement	0	0
-Charges sur opérations de change	34	189
-Charges sur opérations de hors bilan	78	220
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	581	727
ACHATS DE MARCHANDISES	0	0
STOCKS VENDUS	0	0
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	26 879	26 906
-Frais de personnel	11 261	11 508
-Autres frais généraux	15 618	15 398
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	3 700	3 901
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	7 794	4 296
EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	347	463
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	408	393
IMPOT SUR LE BENEFICE	3 306	2 775
BENEFICE DE L'EXERCICE	16 155	15 988
TOTAL	77 770	74 882

COMPTE DE RESULTAT

(en millions de F CFA)

PRODUITS	MONTANTS NETS	
	2 010	2 011
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	40 790	40 114
-Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	33	156
-Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	40 493	39 545
-Produits et profits sur prêts et titres subordonnés	118	116
-Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	0	0
-Autres intérêts et produits assimilés	146	297
PRODUITS SUR CREDIT -BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	5 353	5 075
COMMISSIONS	20 204	17 792
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	8 178	8 443
-Produits sur titres de placement	4 616	5 138
-Dividendes et produits assimilés	1 134	1 100
-Produits sur opérations de change	1 267	1 121
-Produits sur opérations de hors bilan	1 161	1 084
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 869	1 635
MARGES COMMERCIALES	0	0
VENTE DE MARCHANDISES	0	0
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	732	1 394
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	0	0
EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	97	105
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	547	324
PERTE DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	77 770	74 882

COMPTES ANNUELS 2011

CHIFFRES CLES

En millions FCFA	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total Bilan	422 652	465 146	523 390	558 212	659 880	681 753	780 515
Capital	15 556	53 318	15 556	15 556	15 556	15 556	15 556
Fonds propres comptables	53 513	53 318	57 813	63 552	67 521	70 511	72 977
Dettes à l'égard de la clientèle	314 098	321 731	372 916	423 753	538 109	561 911	654 021
Créances sur la clientèle	242 513	301 159	342 179	350 455	430 760	469 593	452 445
Produit Net Bancaire	35 848	38 636	43 676	49 684 (1)	54 711	57 909	53 584
Résultat Net	6 028	8 761	131 39	16 469	20 257	16 155	15 988
Dividendes distribués (par action en FCFA)	2 000	2 400	3 600	4 500	5 550	4 400	4 400
Nombre d'agences	30	30	33	41	45	48	56
Effectif (Agents titulaires + CDD)	696	709	750	841	894	924	941
Parts de marché (2)							
Dépôts de la clientèle	20,8%	20,4%	20,2%	19,7%	22,0%	21,4%	19,8%
Crédits à la clientèle	17,4%	18,6%	19,5%	19,9%	21,5%	22,7%	22,1%

(1) Hors plus value sur échange immeuble VRID

(2) En moyennes mensuelles: Source APBEF



RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Première résolution :**Approbation du bilan, des comptes ainsi que des opérations de l'exercice clos le 31/12/2011**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de l'exercice 2011 se soldant par un bénéfice de 15.988.386.714 F CFA.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution :**Rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions de l'article 438 de l'Acte Uniforme sur les conventions réglementées, approuve, en tant que de besoin, les conventions y figurant.

Troisième résolution :**Quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et décharge aux Commissaires aux Comptes**

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administra-

teurs et décharge aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Quatrième résolution :**Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2011, attribution des dividendes et fixation de la date de mise en paiement**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 15.988.386.714 F CFA, augmenté du report à nouveau antérieur de 109.140.025 F CFA, soit un bénéfice distribuable de 16.097.526.739 F CFA, comme suit :

■ Dotation de la Réserve spéciale (15% du résultat net) :	2.398.258.007 Fcfa
■ Distribution de dividende brut aux actionnaires :	13.688.888.400 Fcfa
■ Affectation au compte « Report à nouveau » :	10.380.332 Fcfa

Soit un bénéfice réparti de	16.097.526.739 Fcfa
-----------------------------	---------------------

Le dividende brut par action ressort ainsi à 4.400 F CFA. La mise en paiement interviendra à l'issue de l'Assemblée et se fera dans un délai de 15 jours.

Cinquième résolution :**Renouvellement du mandat de certains Administrateurs**

L'Assemblée Générale constatant que des mandats d'Administrateurs viennent à expiration ce jour, décide de

renouveler pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir au cours de l'année 2015, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les mandats de :

- **Monsieur Tiémoko Yadé COULIBALY ;**
- **Groupe ALLIANZ.**

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Didier ALIX de démissionner de son mandat d'Administrateur et le remercie pour le dévouement dont il a fait preuve tout au long de sa présence au sein du Conseil d'Administration.

Sixième résolution :

Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 431 de l'Acte Uniforme OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique, décide de fixer le montant de la somme fixe annuelle allouée à l'ensemble des administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, à 20.000.000 Francs CFA brute.

Le Conseil d'Administration répartira librement cette indemnité entre ses membres.

Septième résolution :

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir au cours de l'année 2015, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, sous réserve de l'approbation dudit renouvellement par la Commission Bancaire de l'UMOA, les mandats de Commissaires aux Comptes titulaires de:

- La Société ERNST & YOUNG, domiciliée à Abidjan, 5 avenue Marchand, 01 BP 2715 Abidjan 01, représentée par Madame Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO ;

- La Société SIGECO, domiciliée à Abidjan, 23 avenue Chardy, 01 BP 1328 Abidjan 01, représentée par Monsieur N'DABIAN Kroah Bilé.

Huitième résolution :

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir au cours de l'année 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, sous réserve de l'approbation dudit renouvellement par la Commission Bancaire de l'UMOA, les mandats de Commissaires aux Comptes suppléants de :

- Cabinet UNICONSEIL , domicilié à l'Immeuble les Arcades, avenue Franchey d'Esperey, Abidjan, 01 BP 5552 Abidjan 01. représenté par Monsieur TIEMELE Yao Djué ;

- Monsieur FOFANA Lamine, Expert Comptable diplômé, domicilié à Abidjan, 01 BP 5682 Abidjan 01.

Neuvième résolution :

Pouvoir en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations aux fins d'effectuer ou de faire effectuer toutes formalités légales, de publicité et autres.

Agences d'Abidjan

Abobo Gare	Plateau Akwaba
Abobo Samaké (Point Banque)	Plateau Cité Financière
Adjamé Château d'Eau	Plateau Commerce
Adjamé Indénié	Plateau Duparc (Point Banque)
Adjamé Liberté	Plateau Privilège
Adjamé Nangui Abrogoua (marché)	Plateau Pyramide
Angré Djibi	Plateau Siège
Biétry	Port-Bouet Hôtel de ville
Cocody Aghien	Treichville Marine
Cocody Centre	Treichville Mosquée
Cocody II Plateaux	Treichville Nanan Yamouso
Cocody Vallons	Vridi
Koumassi	Williamsville (Point Banque)
Marcory Autoroute	Yopougon Bel Air
Marcory marché (Point Cash)	Yopougon Niangon Nord
Rivière Anono (Point Banque)	Yopougon Siporex
Rivière Golf	Zone 4 Paul Langevin
Rivière Palmeraie	
Rivière Sainte Famille	

Agences de Province

Abengourou	Gagnoa
Aboisso	Gagnoa Dioulabougou (Point Banque)
Agboville	Grand-Bassam
Anyama marché	Korhogo
Bingerville	San-Pedro
Bouaké	San-Pedro bardot (Point Banque)
Dabou	Soubré
Daoukro	Toumodi
Daloa	Yamoussoukro
Divo	Yamoussoukro Habitat (Point Cash)

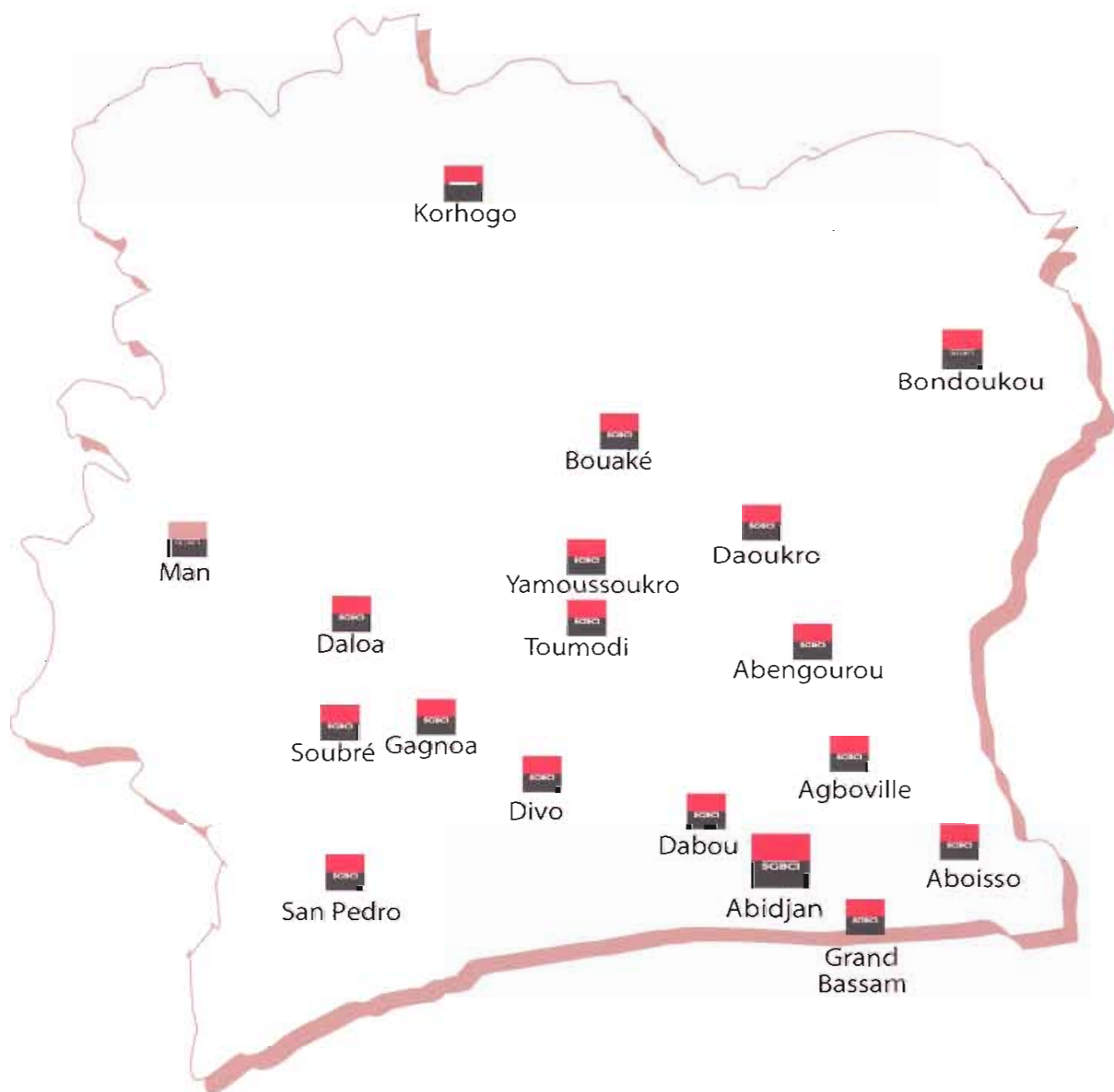
TOTAL AGENCES D'ABIDJAN	36
TOTAL AGENCES DE PROVINCE	20
TOTAL AGENCES SGBCI EN ACTIVITE AU 31 DÉCEMBRE 2011	56

Pour tout renseignement, appeler le Centre de Relations Clientèle

YERI au 20 20 10 10

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE





DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire : 5 et 7 AV. Joseph Anoma 01 BP 1355-Abidjan-www.societegenerale.ci

SGBCI
Abidjan Plateau, 5-7 avenue Joseph Anoma
01 BP 1355 Abidjan Côte d'Ivoire
Tél. +225 20 20 12 34 - 20 20 14 92
www.societegenerale.ci

D E V E L O P P O N S E N S E M B L E L ' E S P R I T D ' E Q U I P E

